**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

**RELATIVE AUX ABANDONS DE LOYERS AFFERENTS A DES LOCAUX AFFECTES PAR LES MESURES DE CONFINEMENT IMPOSEES A COMPTER DU 30/10/2020**

**Je soussigné(e) [-]**, agissant en qualité de représentant légal de **la société [-]**, immatriculée au RCS de [-] sous le numéro [-], dont le siège social est au [-] :

1. **atteste sur l'honneur** que la société susmentionnée est une entreprise locataire répondant aux conditions pour pouvoir bénéficier d’un abandon de loyer (et qui seront ultérieurement prévues au Code général des impôts), à savoir à ce jour :
2. les locaux loués font l’objet d’une interdiction d’accueil du public ou la société susmentionnée exerce son activité principale dans un secteur mentionné à l’annexe 1 du décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité dans sa rédaction en vigueur à la date de publication de la loi de finances 2021 ;
3. la société susmentionnée n’était :
4. ni en difficulté au 31 décembre 2019au sens du Règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d’aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, à l’exception des micro et petites entreprises, au sens de l’annexe I dudit règlement, ne faisant pas l’objet de l’une des procédures prévues aux titres III et IV du livre VI du code de commerce ;
5. ni en liquidation judiciaire au 1er mars 2020 ;
6. la société susmentionnée emploie [*cocher la case correspondante*] :

🞏 jusqu’à 250 salariés

🞏 entre 250 et 5.000 salariés

Ici, il est tenu compte de l’ensemble des salariés des entités liées lorsque l’entreprise locataire contrôle ou est contrôlée par une autre personne morale au sens de l’article L.233-3 du Code de commerce.

La condition d’effectif ne s’applique pas aux entreprises locataires constituées sous forme d’association. Elles doivent toutefois être assujetties aux impôts commerciaux ou employer au moins un salarié.

1. afin de pouvoir bénéficier d’un abandon ou renonciation définitif de loyer(s) hors taxes hors charges correspondant au(x) mois de [-] 2020, à l’exclusion des charges (et si applicable, des impôts remboursables) qui resteront dues, pour les locaux dont elle est locataire au [-].

**m’engage sur l’honneur** :

1. à notifier immédiatement au bailleur tout changement dans les conditions attestées ci-dessus au I ;
2. et à signer toute nouvelle attestation, à première demande du bailleur, en cas de modification des conditions qui seront ultérieurement prévues au Code général des impôts une fois la loi de finances pour 2021 définitivement votée, afin de pouvoir bénéficier d’un abandon de loyer ;
3. **accepte par avance renoncer** à tout abandon consenti si je venais à ne plus répondre aux conditions d’éligibilité pour bénéficier d’un abandon de loyer au titre de celles définies par le Code général des impôts ainsi modifié.
4. et confirme avoir reçu le remboursement de mon loyer versé pour la période allant du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_2020 pour un montant de : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (en chiffres et en lettres)

Fait à\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 2020 pour servir et valoir ce que de droit.

*Signature du représentant légal de la société*